



TEST D'ÉVALUATION DE FRANÇAIS e-TEF Naturalisation française

Pour quelles raisons passer le TEF Naturalisation ?

Le TEF pour la naturalisation est reconnu par le ministère de l'Intérieur et s'avère indispensable dans le cadre d'une demande de naturalisation auprès de l'Etat français. Il a pour objectif de mesurer le niveau de compréhension orale et d'expression orale en français.

Quelles sont les épreuves à passer ?

Le TEF pour la naturalisation se compose de quatre épreuves indissociables :

- Compréhension écrite
- Expression écrite
- Compréhension orale
- Expression orale

Dans notre centre :

TOUTES LES ÉPREUVES (à l'exception de l'expression orale) SE PASSENT SUR ORDINATEUR

	Sessions publiques	Dates limites d'inscription	Tarifs
e-TEF Naturalisation française	25.09.2021	06.09.2021	CHF 216. --
	16.10.2021	27.09.2021	
	27.11.2021	08.11.2021	
	11.12.2021	22.11.2021	
	29.01.2022	10.01.2022	
	05.03.2022	12.02.2022	
	26.03.2022	07.03.2022	
	14.05.2022	25.04.2022	
	18.06.2022	30.05.2020	

Quelles sont les modalités d'inscription ? (AUCUN ENVOI PAR POSTE)

- Vous nous faites parvenir tous les documents par courriel : afge.tef@gmail.com
- Aucun envoi postal
- Téléchargez le formulaire d'inscription (voir sur notre site).
- Annexez l'avis de débit de votre banque, ou une copie de votre récépissé postal.

Comment se préparer, s'entraîner ?

- Lien relatif aux épreuves : <https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/tests-diplomes/test-evaluation-francais-tef#examen>
- Entraînez-vous !
<https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/tests-diplomes/se-preparer/tutoriels-tef/>

Quel en est le tarif ?

4 épreuves obligatoires : CHF 216.--

Comment payer ?

En francs suisses par virement bancaire ou versement postal

UBS AG CH-8098 ZUERICH
IBAN : CH74 0024 0240 6040 3429 U
 ALLIANCE FRANCAISE DE GENEVE-1208 GENEVE
 (code BIC ou SWIFT : UBSWCHZH80A)